

MASTER DROIT SOCIAL

Parcours manager stratégique des
organismes de protection sociale

FAQ

Promotion 2026-2027



Sommaire

1. Dépôt de candidature
2. Webinaire
3. Commission validation candidature
 - Annonce candidats admis et non admis
4. Agenda
 - Regroupement
 - Communication officielle plan financement RH et Stagiaires
5. Résidentiel
6. Process financement
 - CPF* / identité numérique
 - Abondement employeur / UCANSS
 - VAPP*
7. Autorisation employeur absence organsime
8. Facturation
9. Attestation présence / attestation de fin de formation / Diplôme
10. Contacts

- CPF : Compte Professionnel de Formation
- VAPP : Validation des acquis personnels et professionnels



Dépôt de candidature

A partir de quand peut-on déposer son dossier ?

- Ouverture des candidatures le **01 avril de l'année en cours**
- Cloture des candidatures : le **26 juin** de l'année en cours
- Dossier complet à envoyer à
Laure-Anne Maisse: lmaisse@en3s.fr
Amel Bessaa: abessaa@en3s.fr

- Une attention particulière est portée à la qualité de rédaction de votre dossier

VAPP : de quoi parle-t-on?

- La VAPP permet d'intégrer une formation diplômante en l'absence du niveau ou des diplômes requis

En cas de doute, merci de prendre contact avec nous.

Pour intégrer le master vous devez être titulaire du Bac

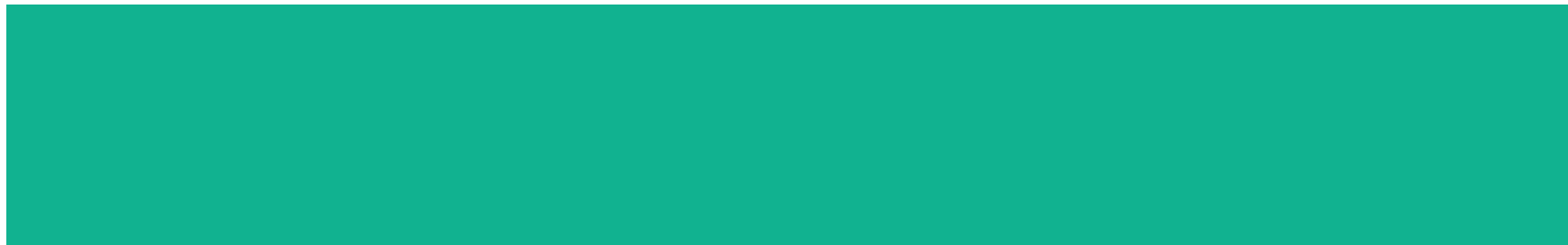
De niveau bac à Bac + 3 = VAPP obligatoire (joindre les diplômes)

Bac+4 ou plus = pas besoin de VAPP (joindre les diplômes)



Webinaire

Ce webinaire vous donnera accès à une présentation du master MSOPS de la part des différents acteurs qui l'anime (EN3S, Ucanss, tuteur, AM3S...) ainsi qu'à des témoignages de stagiaires actuellement en formation ou diplômés.





Process validation des candidatures

Comment sont sélectionnés les dossiers d'admission ?

- Une commission pluri partenariale* se réunit chaque année en juillet afin de sélectionner les candidats qui seront retenus pour la nouvelle promotion

Qui compose la commission de sélection des dossiers ?

- Cette commission de jury est composée de 4 personnes :
 - Directrice de la formation professionnelle de l'UCANSS
 - Cheffe de projets de la formation professionnelle de l'UCANSS
 - Directeur de la formation continue de l'EN3S
 - Responsable de projets de la formation continue de l'EN3S en charge du pilotage et suivi du master
 - Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines pour la validation des VAPP

A quelle date sont annoncés les résultats ?

- EN3S communique les résultats par mail à partir de **mi-juillet**

* UCANSS et EN3S



Agenda

Quelle est la temporalité du master ?

Le master s'étend sur une durée **de 11 mois***

Calendrier



- Séminaire de rentrée : **24 et 25 novembre** (EN3S, Paris) en présentiel
- Courant décembre COOC Comprendre la protection sociale en autonomie à distance
- 1^{er} regroupement: début janvier (EN3S, Saint Etienne) en présentiel
 - Coaching en distanciel (1h avec une coach certifiée)
- 2^{ème} regroupement FOAD* 3 demi-journées (fin janvier / début février) en distanciel
- 2^{ème} regroupement en mars (EN3S, Paris) en présentiel
- 3^{ème} regroupement en avril (EN3S, Paris) en présentiel
- 4^{ème} regroupement en mai ou début juin (EN3S, Paris) en présentiel

- 11 mois répartis entre novembre et fin octobre de l'année suivante
- FOAD : Formation ouverte à distance
- Présence obligatoire aux temps de regroupement et présentation des travaux
- Les regroupements en présentiel se déroulent du lundi au vendredi



Coaching / accompagnement mémoire / tuteur

De quoi parle-t-on ?

Un accompagnement personnalisé est proposé en plus des enseignements.

- Entretien de pré positionnement en décembre avec responsable mention master à l'UVSQ > 1h en distanciel
 - Accompagnement universitaire pour la rédaction de votre mémoire entre janvier et septembre
- Coaching personnalisée avec coach certifiée
 - Janvier / février en distanciel > 1h
 - Mars en présentiel > 1h
 - Avril en présentiel > 1h
 - Mai/ juin en présentiel > 1h30
- Tutorat pour les exposés

Les sujets de mémoire sont validés par l'UVSQ
UVSQ : Université Versailles Saint Quentin en Yvelines

Travaux validation Master

Quelles sont les épreuves ?

Elles sont au nombre de 4 et se répartissent entre travaux de groupe et travaux personnel

- Janvier en distanciel (18h-19h)
 - Travaux de groupe > 6 groupes
- Avril en distanciel (18h-19h30)
 - Travaux de groupe > accompagnement tuteur > 1 tuteur par groupe
- Juin = Dissertations (au nombre de 2)
- Début septembre = Pré soutenance mémoire (en distanciel)
- Fin octobre = soutenance mémoire (en distanciel)

Un important investissement en termes de travail personnel et de groupe hors temps de regroupement est nécessaire



Résidentiel

Où se loger ?

Pour rappel, les frais d'hébergement sont à la charge des organismes

- <https://en3s.fr/guide-stagiaire/>

EN3S 27, Rue des Docteurs Charcot 42000 Saint Etienne
EN3S 53 bis, Rue de Boussingault 75013 Paris



Communication pré-séminaire de rentrée



Dois-je m'inquiéter si je n'ai pas de nouvelles de la part de l'EN3S après acceptation de mon dossier ?

Pour rappel, les résultats de la commission d'évaluation sont proclamés mi-juillet.

En septembre, une communication auprès des RH concernées, est effectuée afin d'expliquer le process pour activer les comptes CPF de leur collaborateur.

Les convocations pour le séminaire de rentrée sont envoyées fin septembre

A partir du moment où vous avez reçu un mail qui vous confirme que votre candidature a été retenue, vous êtes officiellement inscrit au master MSOPS

Comment je peux financer mon master ?

2 options vous sont proposées :

- **Via le Plan de Gestion des Compétences de votre organisme**
- **Via votre CPF***

*Compte Professionnel de Formation

Il n'est pas possible de changer de modalité de financement en cours de formation

Il n'est pas possible de cumuler les deux options

- Contact : formation@ucanss.fr

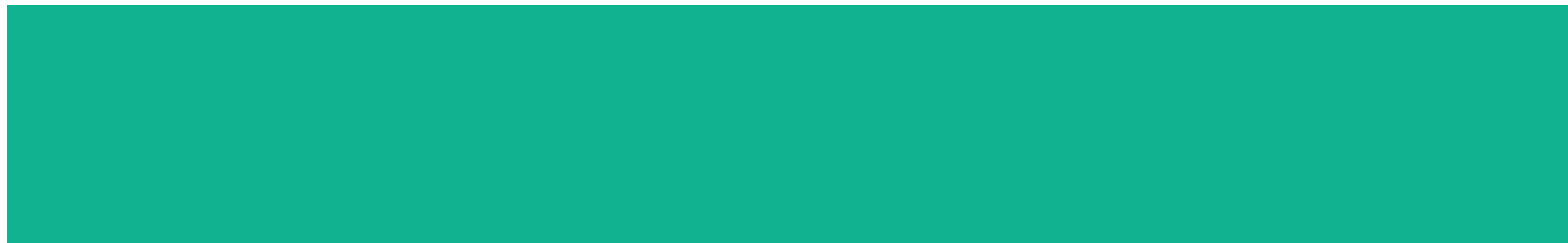


Plan de Gestion des Compétences

Abondement employeur, de quoi parle-t-on ?

Votre employeur a possibilité de participer au financement de votre formation en vous octroyant une dotation volontaire venant compléter les plans de financement suivants :

- plan conventionnel des **organismes du régime général** qui s'élève à **2400€**
- plan complémentaire pour **les organismes de la branche maladie** qui s'élève à **1500€**





Compte Professionnel de Formation



C'est quoi le CPF ?

Pour rappel chaque année, un salarié bénéficie d'un montant de **500€ (800€** dans le cas de salarié en situation de handicap) qui est cumulé sur son compte CPF

L'abondement se fait automatiquement en début d'année civile via la Caisse des dépôts et consignation

Dans le cadre du financement d'une formation qualifiante, il est possible de mobiliser son CPF à hauteur de **5000€ maximum** /formation. Depuis le 1er avril 2026, la participation financière obligatoire est fixée à **150 €**

- Dans le cadre du financement de votre master, votre employeur peut vous octroyer une dotation volontaire qui viendra compléter votre apport via le CPF.
- De plus, l'UCANSS octroie un montant forfaitaire de 2400€ (interbranche)

Dans le cas où la mobilisation de votre CPF + abondement éventuel employeur + abondement UCANSS ne couvrent pas la totalité du montant du master (9200€), le reste à charge vous revient.



Création compte CPF

Comment créer son compte CPF ?

Pour activer son compte CPF , il faut avant toute chose créer son **identité numérique**

- <https://franceconnect.gouv.fr/france-identite>

Ensuite vous pouvez activer votre compte CPF en suivant le lien suivant

- https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/19421879800016_MasterMSOPS/19421879800016_Master_MS

Nous vous invitons à vous rapprochez-vous de votre service RH concernant votre compte CPF



Autorisation absence employeur

Est ce que je dois être présent à l'ensemble des regroupements ?

- Votre présence est obligatoire lors de chaque regroupement
- Que ce soit en distanciel ou en présentiel

Votre employeur **s'engage** à vous rendre disponible pour l'ensemble des temps de regroupement prévus tout au long de l'année

Vous vous **engagez** à être présent à l'ensemble des regroupements (en présentiel, distanciel)

Ainsi qu'aux temps de présentation des travaux (en distanciel)

Présentation des travaux de groupe en janvier puis avril/ mai via TEAMS
entre 18h00 et 20h00



Attestation de présence



Des attestations de présence sont-elles transmises à mon organisme?

- L'émargement est obligatoire pour chaque journée de regroupement (en distanciel et présentiel)
- Les attestations de présence sont transmises par mail à l'issue de chaque temps d'enseignement à votre organisme
- Lors des épreuves de travaux de groupe, il vous faut aussi émarger

Voir slide précédente pour calendrier des travaux de groupe



Facturation

Quel est le process de facturation?

- La facturation aux organismes a lieu à l'issue du master (après soutenance)
- Une seule facture sera émise en fin de formation

Concernant les stagiaires ayant optés pour financement via le PDC* :

- Une facture reprenant le reste à charge de l'employeur (montant hors plan conventionnel et hors plan complémentaire) sera émise

Concernant les stagiaires ayant mobilisés leur CPF :

- Pas de facture émise. La Caisse des dépôts et consignation gère en direct via la plateforme « Mon compte formation »

PDC* : Plan de développement des compétences

Le plan conventionnel des organismes du régime général s'élève à **2400€**

Le plan complémentaire pour les organismes de la branche maladie s'élève à **1500€**



Attestation de fin de formation et remise des diplômes



Quand est-ce que je reçois mon diplôme ?

Cela se fait en deux temps distincts :

- **Une attestation de réussite** vous sera remise en mains propres par le responsable de la mention Master MSOPS de l'université, le jour de la rencontre inter-promo, qui se déroule lors du séminaire de rentrée de la nouvelle promo fin novembre.
- Vous recevrez par courrier courant mars votre diplôme officiel.
- Il est adressé directement par les services de l'université.

Votre présence est obligatoire lors du 1^{er} jour de séminaire de rentrée à partir de 17h)
> Temps d'échange inter promo et remise attestation de réussite



Contacts

Pour toutes questions n'hésitez pas à nous contacter :

- Laure-Anne Maisse: lmaisse@en3s.fr
- Amel Bessaa: abessaa@en3s.fr

Lieux de regroupements en présentiel :

- Janvier : EN3S - 27, Rue des Docteurs Charcot 42000 Saint Etienne
- Mars, avril et juin : EN3S - 53 bis, Rue de Boussingault 75013 Paris

Pour le bon déroulement des cours et épreuves en distanciel, une connexion TEAMS sera nécessaire

The background consists of various overlapping geometric shapes in shades of teal, green, and blue. The shapes are angular and layered, creating a sense of depth and movement. The colors range from light, airy greens to darker, more saturated blues and teals.

**Merci
pour votre attention**